



GIRON
JURASSIEN
DES CLUBS
DE SPORTS DE NEIGE

Manuel
“Détection et sélection des talents”
Ski Nordique

1. Introduction

De nombreuses institutions, cantons et communes apportent un soutien financier de manière directe par des subsides ou indirect par des investissements dans les structures de promotion de la relève qui s'orientent vers la performance. Toutes ces institutions souhaitent accorder une aide financière le plus efficacement et durablement possible. Afin de pouvoir atteindre cet objectif, les critères de sélection doivent être transparents. Il faut également pouvoir garantir aux différents partenaires du système de sport de performance de la relève que seuls les jeunes réellement talentueux sont sélectionnés dans les cadres de la relève.

En outre, ce manuel sert également de directive à caractère obligatoire pour l'Association régionale afin que la remise des Swiss Olympic Talents Card régionales s'effectue sur la base de standards uniformes.

Ce manuel s'appuie sur les connaissances scientifiques actuelles et applique l'instrument pour la sélection des talents "PISTE" (Pronostic intégratif et systématique par l'estimation de l'entraîneur) dans l'objectif d'augmenter constamment la qualité de la sélection des cadres et permettre d'être un instrument de promotion fiable pour tous les partenaires actifs dans le sport de performance de la relève.

Le présent manuel se base sur une notion de talent qui prend en considération aussi bien la notion de talent statique que celle de talent dynamique. Ainsi les dispositions, la propension à agir, l'environnement social et les résultats d'un candidat par rapport à la concurrence nationale et internationale sont pris en compte au même titre que la situation générale et particulièrement les progrès que le présumé talent effectue sur le chemin qui le mène au sport d'élite. Ces deux derniers points sont régulièrement contrôlés et réévalués par rapport au développement idéal.

Ce manuel sert également d'instrument d'évaluation continue des jeunes skieuses et skieurs à l'attention de l'Association régionale et des ski-clubs de la région dans l'objectif d'offrir une base de réflexion pour la définition des structures et du contenu d'entraînement optimale.

Dans l'objectif d'offrir une vision nationale, les évaluations seront mises en comparaison avec la moyenne des dix meilleures jeunes garçons et filles ayant participé aux processus de sélection annuelle des Centres Nationaux de Performance.

2. Généralités

Les jeunes qui répondent aux critères de détection et sélection des talents repris ci-après seront intégrées dans un cadre CRP. La commission de détection et sélection des talents prend la décision finale sur les sélections.

La commission de détection et sélection des talents s'engage à considérer l'admission de manière objective, selon les différents critères applicables. Après la séance de détection et sélection des talents, l'Association régionale communique la décision de sélection par écrit.

Seuls les enfants et jeunes qui satisfont aux critères de détection et sélection des talents entre en ligne de compte pour un statut CRP.

Obtiennent un statut CRP les jeunes qui, sur la base des critères de détection et sélection des talents disposent du potentiel pour s'établir, dans les années qui suivent, au sein de l'élite nationale de leur année de naissance.

Les Centre Régionaux de Performances sont autorisés à intégrer dans leurs groupes d'entraînement des enfants et jeunes ne disposant pas du statut CRP.

Conformément aux directives "PISTE" les critères suivants sont applicables pour la détection et sélection des talents régionaux :

Critère d'évaluation

Performances en compétition	Résultats dans les catégories de la relève les plus âgées
Tests de performance	Tests spécifiques à la spécialité sportive
	Tests généraux de motricité sportive
Développement de la performance	Evaluation de l'athlète
Etat de développement biologique	Age relatif

Les bases scientifiques des différents critères et les exigences pour l'évaluation qui en découlent sont décrites plus en détail dans le chapitre "critères d'évaluation".

3. Enfants et jeunes

Sont pris en considération pour la détection et sélection des talents régionaux les enfants et jeunes de la dernière année de la catégorie « U12 », «U14 » et «U16» membre des ski-clubs de la région.

4. Déroulement et édition des listes de détection des Talents

Le processus de détection et de sélection des talents débutent au 1^{er} mai de chaque année et se termine le 30 avril de chaque année.

Les critères d'évaluation liés aux tests de performances sont évalués dans le cadre des journées des talents et lors des championnats régionaux comme suit :

Critères évalués	Evénements	Périodes
Performances en compétition	Kids Nordic Tour	Selon calendrier des compétitions
Test généraux de motricité sportive	Journée des Talents d'automne	Dernier week-end d'octobre
Test spécifique à la discipline sportive	Compétition Kids Nordic Tour GJ et événement e-liberty nordix games	Selon calendrier des événements
Test généraux de motricité sportive	Journée des Talents de printemps	Dernier week-end d'avril

La liste de détection et sélection des talents est éditée du 1^{er} mai au 30 avril de chaque année comme suit :

Liste et Date	Critères d'évaluation pris en compte	
Liste "Printemps" Parution : 30 avril Cette liste de détection et sélection des talents est pris en compte pour l'attribution des statuts CRP.	Performance en compétition	Saison en cours
	Test spécifique à la spécialité sportive	Saison en cours
	Test généraux de performance	Journée des Talents de printemps
	Evaluation de l'athlète	Situation au 31 décembre
	Etat de développement biologique	Situation de naissance
Liste "Automne" Parution : semaine suivant la journée des Talents d'automne Cette liste de détection et sélection des talents est pris en compte pour l'attribution des places des compétitions se déroulant en décembre.	Performance en compétition	Saison précédente
	Test spécifique à la spécialité sportive	Saison précédente
	Test généraux de performance	Journée des Talents d'automne
	Evaluation de l'athlète	Situation au 31 décembre
	Etat de développement biologique	Situation de naissance

Liste "Hiver" Parution : hebdomadairement dès le début des compétitions Kids Nordic Tour Cette liste de détection et sélection des talents est pris en compte pour l'attribution des places des compétitions se déroulant de décembre à avril.	Performance en compétition	Saison précédente et saison en cours
	Test spécifique à la spécialité sportive	Saison précédente et saison en cours
	Test généraux de performance	Journée des Talents d'automne
	Evaluation de l'athlète	Situation au 31 décembre
	Etat de développement biologique	Situation de naissance

5. Critères d'évaluation

5.1 Performances en compétition

5.1.1 Résultats dans les catégories de la relève les plus âgées

5.1.1.1 Jeunes de la dernière année de la catégorie « U12 », «U14 » et «U16»

Dans l'objectif de prendre en considération les résultats dans les catégories de la relève les plus âgées, les résultats basés sur les performances en compétitions Kids Nordic Tour sont pris en considération.

Les sommes des meilleures résultats de la saison dans les compétitions Kids Nordic Tour sont pris en considération comme suit :

- Meilleur résultat en style classique + Meilleur résultat en style libre

5.1.1.2 Evaluation

L'évaluation se fait sur une base de calcul des points en pourcentage calculé d'après le résultat du meilleur jeune.

5.2 Tests de performances

5.2.1 Test spécifique à la discipline sportive

Les tests spécifiques à la discipline sportive ne doivent pas être utilisés uniquement pour les sélections, mais aussi pour le contrôle de l'entraînement. Pour cela, ils doivent cependant rigoureusement se référer aux contenus de l'entraînement du niveau de formation correspondante. Comme les capacités de performances physiques seront certainement très variés dans les catégories de la relève les plus jeunes en raison du développement biologique, il faut si possible se concentrer sur les capacités techniques et tactiques.

L'évaluation spécifique à la discipline sportive est réalisée lors de l'étape du Kids Nordic Tour se déroulant sur le territoire GJ et lors d'une étape du e-liberty nordix games. L'étape du kids Nordic Tour est consacrée à l'évaluation en compétition et l'étape du e-liberty nordix games est consacrée à l'évaluation de forme de base de mouvement dans le cadre de la réalisation des postes de l'événement.

Les critères pour l'évaluation en compétition sont pris en considération comme suit :

- Technique de base
- Timing dans le mouvement
- Intelligence de la compétition

L'évaluation est réalisée par deux experts J+S, si possible entraîneurs Swiss-Ski.

5.2.1.1 Evaluation

L'évaluation se fait sur une base de calcul des points en pourcentage calculé d'après le résultat du meilleur jeune.

5.2.2 Test généraux de la motricité sportive

Les tests généraux de la motricité sportive reproduisent les facultés motrices et indiquent si un sportif possède les capacités de base.

L'évaluation de la motricité sportive est réalisée lors des journées des Talents dans le cadre de l'organisation du test national Swiss-Ski de condition physique (Swiss-Ski Power Test).

5.2.2.1 Evaluation

L'évaluation se fait sur une base de calcul des points en pourcentage calculé d'après le résultat du meilleur jeune.

5.3 Développement de la performance

5.3.1 Evaluation de l'athlète

Le développement de la performance générale comprend le potentiel de développement et le développement optimal des performances pour la spécialité sportive. Il inclut une évaluation de l'athlète par son entraîneur selon l'annexe 2.

5.3.1.1 Evaluation

L'évaluation se fait sur une base de calcul des points en pourcentage calculé d'après le résultat du meilleur jeune.

5.4 Etat de développement biologique

5.4.1 Age relatif

L'intégration de l'âge relatif fait partie du processus de détection et sélection des talents.

Afin d'intégrer l'âge relatif, on procède à une pondération mineure selon le mois de naissance lors des sélections.

La pondération est prise en considération comme suit :

Mois de naissance	Points
Janvier	20
Février	27
Mars	35
Avril	42
Mai	49
Juin	56
Juillet	64
Août	71
Septembre	78
Octobre	85
Novembre	93
Décembre	100

6. Pondération des critères d'évaluation et des âges

6.1 Pondération des critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont pondérés comme suit :

Critère d'évaluation		
Performances en compétition	Résultats dans les catégories de la relève les plus âgées	40%
Tests de performance	Tests spécifiques à la spécialité sportive	30%
	Tests généraux de motricité sportive	20%
Développement de la performance	Evaluation de l'athlète	5%
Etat de développement biologique	Age relatif	5%

6.2 Pondération en fonction de l'âge

Afin de permettre une évaluation globale des jeunes pris en considération pour la détection et sélection des talents régionaux, les résultats obtenus sont pondérés en fonction de l'âge des jeunes.

Les âges sont pondérés comme suit :

Ages	Pondération
U12 (2 ^{ème} année)	200
U 14 (1 ^{ère} année)	180
U14 (2 ^{ème} année)	160
U16 (1 ^{ère} année)	120
U16 (2 ^{ème} année)	100

7. Directives pour les sélections

La participation à la Journée des talents d'automne fait office d'inscription pour que le jeune participe au processus de détection et sélection des talents.

La décision d'admission dans un cadre CRP de ski nordique incombe à la commission de détection et sélection des talents.

La commission de détection et sélection des talents se compose des membres suivants :

- Chef Nordique de l'Association régionale
- Chef Formation de l'Association régionale
- Directeur du CRP
- Entraîneur responsable du cadre CRP

La commission décide également de la sélection ou de la non-sélection d'un jeune disposant du statut de blessé.

Giron Jurassien des clubs de sports de neige

Christophe Frésard
Chef nordique GJ

Edition : 2017
Entrée en vigueur : 1^{er} novembre 2017